

Ministry of Health and Long-Term Care  
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Ministry of Training, Colleges and Universities  
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Pour diffusion immédiate

Le 22 août 2007

2007/nr-170

## **LE GOUVERNEMENT MCGUINTY ACCROÎT L'ACCÈS AUX INFIRMIÈRES PRATICIENNES ET INFIRMIERS PRATICIENS ET AUX SAGES-FEMMES**

*Un investissement de 24,5 millions de dollars donne aux Ontariennes et Ontariens  
un accès accru aux services*

TORONTO – Le gouvernement McGuinty veille à ce que les Ontariennes et Ontariens aient accès aux services de santé dont ils ont besoin en créant un plus grand nombre de places de formation pour les sages-femmes et les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens, a annoncé aujourd'hui le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, George Smitherman.

« L'annonce qui est faite aujourd'hui signifie qu'environ 1 200 Ontariennes de plus pourront choisir d'accoucher avec l'aide d'une sage-femme, a dit le ministre Smitherman. Cela veut dire qu'un plus grand nombre d'infirmières praticiennes et d'infirmiers praticiens pourront fournir des soins de santé qui sont en grande demande. Il s'agit de résultats concrets pour la population de l'Ontario. »

Le gouvernement investit 24,5 millions de dollars afin de créer 80 places de formation supplémentaires et d'accroître l'accès aux infirmières praticiennes et infirmiers praticiens et aux sages-femmes.

Les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens sont des infirmières et infirmiers agréés qui possèdent une formation supplémentaire et une expérience leur permettant de demander et d'interpréter des tests diagnostiques, de communiquer des diagnostics, de prescrire certains médicaments et de prescrire de façon indépendante certaines procédures cliniques autorisées.

Les sages-femmes fournissent des soins primaires sur appel, 24 heures sur 24, aux femmes ayant une grossesse à faible risque et aux nouvelles mères et à leur nouveau-né pendant une période de six semaines après la naissance.

« Le nombre accru de personnes qui étudient dans les professions de sage-femme et d'infirmière praticienne et d'infirmier praticien reflète les progrès que nous avons réalisés afin d'augmenter de 86 000 le nombre d'étudiantes et d'étudiants aux paliers collégial et universitaire, une hausse de 22 p. 100, depuis que nous formons le gouvernement, a dit Chris Bentley, ministre de la Formation et des Collèges et Universités. Après un gel de 11 ans, nous avons triplé le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui reçoivent une subvention et augmenté de 27 p. 100 le montant maximal de l'aide accordée. »

L'annonce qui est faite aujourd'hui, s'inscrit dans le cadre de la stratégie ProfessionsSantéOntario dans le domaine des ressources humaines de la santé, un plan pluriannuel qui vise à doter l'Ontario du bon nombre et du bon type de fournisseurs de soins de santé, oeuvrant dans les collectivités de la province. Cette annonce comprend les éléments décrits ci-après.

- 2,3 millions de dollars pour accroître l'effectif du programme de formation des sages-femmes de 60 à 80 places, à compter de cet automne, ce qui sera suivi par la création de 10 autres places l'année prochaine, pour un total de 90 places. Il s'agit d'un programme de premier cycle de quatre ans offert par trois universités : l'Université McMaster, l'Université Ryerson et l'Université Laurentienne. L'effectif sera accru.
- 5 millions de dollars pour la création de 50 places supplémentaires dans le cadre du programme de formation des infirmières praticiennes et infirmiers praticiens en soins primaires, un programme d'études à plein temps de 12 mois de deuxième cycle offert par 10 universités de la province. L'effectif augmentera de 150 à 200, ce qui sera suivi par la création de nouvelles places à l'automne 2008.
- 12,2 millions de dollars pour l'accroissement immédiat de l'accès aux services des sages-femmes grâce au financement de 67 nouvelles diplômées cette année.
- 5 millions de dollars pour les salaires et les avantages sociaux afin d'appuyer immédiatement le recrutement et la rétention des infirmières praticiennes et infirmiers praticiens.

Le ministre a annoncé ce montant de 5 millions de dollars pour les salaires et les avantages sociaux des infirmières praticiennes et infirmiers praticiens, le 7 juin dernier, lors d'une allocution prononcée à l'occasion de la conférence de l'Association des centres de santé de l'Ontario.

Ce n'est qu'un exemple de plus qui montre comment en travaillant ensemble, les Ontariennes et les Ontariens ont obtenu des résultats dans le domaine du recrutement des professionnels de la santé. Voici quelques autres initiatives :

- Création de la Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers, qui permet d'assurer des emplois à plein temps pour tous les diplômés de 2007 dans le domaine des soins infirmiers en Ontario.
- Réalisation de l'engagement de créer 8 000 nouveaux postes d'infirmières et d'infirmiers en Ontario.
- Augmentation de 23 p. 100 de l'effectif des facultés de médecine.

L'initiative annoncée aujourd'hui s'inscrit dans le cadre du plan du gouvernement McGuinty visant à innover dans le domaine des soins de santé publics et à édifier un système de santé qui répond à trois objectifs prioritaires : maintenir les Ontariennes et les Ontariens en bonne santé, réduire les temps d'attente et améliorer l'accès aux médecins et au personnel infirmier.

-30-

**Renseignements (médias) :**

Jeff Rohrer  
Bureau du ministre  
416 326-8016

A.G. Klei  
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée  
416 314-6197

Public : 416 327-4327 ou 1 866 532-3161

Ce communiqué ainsi que d'autres documents médiatiques sont affichés dans la section *Médias d'information* de notre site Web à l'adresse suivante : [www.health.gov.on.ca/indexf.html](http://www.health.gov.on.ca/indexf.html).  
Pour en savoir plus sur les résultats dans le domaine de la santé, rendez-vous sur [www.resultsonario.gov.on.ca](http://www.resultsonario.gov.on.ca).

*Also available in English*